

Interpellation – Projet de casino à Prilly

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Un deuxième grand casino vaudois, après celui de Montreux, verra le jour prochainement, l'ouverture des portes étant prévue pour le 1^{er} janvier 2025. Trois candidats sont en lice pour l'obtention de cette licence, avec trois projets distincts à Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et... Prilly.

Un projet de casino est donc à l'étude dans notre commune, à l'emplacement de l'actuel centre de badminton à Malley. Une société «Projet Casino SA», sise chez un avocat de la place, a été enregistrée au registre du commerce vaudois en novembre dernier. Ses administrateurs sont domiciliés à Bâle et Berne et sont déjà actifs dans le domaine des casinos.

J'adresse les questions suivantes à la Municipalité :

1. Est-elle au courant de ce projet ?
2. Estime-t-elle qu'il est compatible avec son programme de législature et le soutient-elle ?
3. Dans l'affirmative, des membres de la Municipalité prennent-ils une part active à la promotion de projet, notamment auprès de l'administration fédérale qui délivrera l'autorisation d'exploiter ?
4. Comment considère-t-elle ce projet du point de vue de la sécurité et de la santé publiques, ainsi que de ses implications pour la Commune ?
5. Il semble que la Commune soit consultée par le Conseil fédéral, mais que ce dernier décidera finalement du projet retenu. Quelle est la marge de manœuvre de la Municipalité pour s'opposer à un tel projet, dans l'hypothèse où les autorités communales ne souhaiteraient pas héberger un casino sur leur territoire ?

Je remercie d'avance la Municipalité de ses réponses.

Pour le PSIG

Yan Giroud et consorts

Olivera Lukes
Jean-Michel Bignard

Thierry
Muyel

Alfred

Prilly, le 27 février 2023